



# JOURNÉE NATIONALE

à la mémoire des victimes  
des crimes racistes et antisémites  
de l'État français et d'hommage  
aux « Justes » de France

Angers

30 ans  
COMITÉ FRANÇAIS  
POUR YAD VASHEM

LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR

1989 • 2019

« Le 16 juillet 1942,  
la France, patrie de Lumières,  
patrie des Droits de l'Homme, terre  
d'accueil, terre d'asile, la France ce jour-là  
accomplissait l'irréparable. Manquant  
à sa parole elle livrait ses protégés  
à leurs bourreaux. Nous conservons  
à l'égard des déportés juifs de France  
une dette imprescriptible. »

Jacques Chirac, le 16 juillet 1995  
au Vélodrome d'hiver.

*N'oublions jamais*



## LE TITRE DE « JUSTE PARMIS LES NATIONS »

Par une loi du 19 août 1953, le jeune État d'Israël crée à Jérusalem l'Institut Commémoratif des Martyrs et des Héros de la Shoah –Yad Vashem–, un nom tiré du Chapitre V du Prophète Isaïe :

*« Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés ».*

Dans le même temps, en reconnaissance, pour les personnes non juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des juifs persécutés par l'occupant nazi, il crée la distinction de « Juste parmi les Nations ». Depuis 1963, une Commission présidée par un Juge de la Cour Suprême de l'État d'Israël est chargée d'attribuer ce titre qui est la plus haute distinction civile de l'État d'Israël.

## LES RAFLES EN FRANCE

La collaboration de l'État Français avec l'occupant nazi fut d'emblée active. Dès septembre 1940, les autorités françaises recensent les juifs étrangers en zone occupée. La promulgation du « statut des juifs » du 3 octobre 1940 aggravé en juin 1941 et la création du Commissariat aux questions juives en mars 1941 faciliteront la traque et la persécution des juifs français et étrangers.

Le 14 mai 1941, la rafle dite du « billet vert » permet l'arrestation de 3 710 juifs étrangers; ils sont internés dans les camps de Pithiviers et Beaune la Rolande. Du 20 au 25 août 1941, 4 232 hommes juifs dont 1 500 français sont arrêtés et internés à Drancy. Le 12 décembre 1941, 743 juifs « notables » sont internés au camp de Compiègne.

L'année 1942 voit la mise en œuvre de « la solution finale » en France. Le premier convoi de déportation part de Compiègne pour Auschwitz le 27 mars 1942 avec 1 112 déportés. Le 2 juillet 1942, René Bousquet, secrétaire d'État à la Police signe l'accord Oberg. Il prévoit la déportation de 100 000 juifs pour 1942 et charge la police française de l'arrestation des juifs dans la zone nord et dans la zone sud.

Pierre Laval propose aux allemands la déportation des enfants de moins de 16 ans; elle sera réalisée dans des conditions effroyables.

À Paris la rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942 conduit à l'arrestation de 13 152 juifs dont 5 919 femmes, 3 118 hommes et 4 115 enfants.

Le 26 août 1942, par un accord de collaboration policière, le gouvernement de Pétain accepte de livrer 10 000 juifs de la zone sud. Des rafles conduites par la gendarmerie française sont opérées un peu partout en province, à Bordeaux, Limoges, Lyon, Montpellier, Nancy, Tours, Rouen, Toulouse...

ZECH MARIE  
ZUFFEREY JEANNE-FRANÇOISE

1996

ALLARD JEAN & MARGUERITE  
ARRIBAT JOSEPH AUGUSTE  
ASTIER PAUL & ROSE  
BAILLY MARIE & DAUGHTER  
ODETTE  
BARBOTIN GEORGES & ESTELLE  
BARRAS EMILE  
BEAUCAILLOU RENÉ & MAURICETTE  
BEAUMANOIR ANNE & PARENTS  
JEAN & MARTHE  
BENÉTEAU JEAN & GINETTE  
BERGER MAURICE  
BONNAFOUS RAUL & ALBERTINE  
BORIES JACQUES  
BORY JACQUELINE & PARENTS  
GABRIEL & MARCELLE  
BOULADE ERNEST  
BOURDONNEL PAUL  
BOUSSON FRANÇOIS & BERTHE  
BOYAU ISIDORE & LEONTINE  
BRIEFF HELENE  
CAHOURS ROSE  
CARTIER PAUL & MARIE  
CARTIER RENÉ  
CHAPPEL

GANGE FELIX  
GARAVEL MAURICE  
GAULTIER JEAN & JOSEPHINE  
GAY EMMA  
GENEVY PIERRE & YVONNE  
GENEVY-FAURE GABRIELLE &  
LOUIS  
GENTY PIERRETTE  
GIRAUDIER MARIE MAGDELEINE  
GROSSET KLÉBER & ROSE  
GROUSSEAU MAURICE  
GUILLAUD JEAN & RENÉE  
GUILLAUME MARTHE  
HAMMEL ANDRÉ & GEORGETTE  
HEBRARD JULES & ODETTE  
JAROILLER MARCELLE  
JUNGFLESH MARTHE & DAUGHTER  
MADELEINE  
LABORIE ACHILLE  
LACAVE GASTON & MARIE  
LACHAISE LUCIEN  
LACHAUD MATHIEU & SUZANNE  
LAFARGE MARIE  
LAFAYE FRANÇOIS & MARIE  
LAFONT MARIE-LOUISE  
LAGIER GERARD  
LAURENT

Mur des Justes Yad Vashem,  
année 1996

## HISTOIRE DU SAUVETAGE

Intervention  
de Claudine Delanoue  
et Jean-Yves Dersoir,  
petits-enfants  
de Joséphine et  
Jean Gaultier,  
Justes parmi les Nations  
et de François Rosenthal,  
enfant caché

« Ce que nous avons fait  
pour François était naturel,  
chaque citoyen aurait dû  
faire de même. »

Jean Gaultier

Le 27 mars 1996, Yad Vashem Institut International pour la Mémoire de la Shoah a décerné à Joséphine et Jean Gaultier le titre de Juste parmi les Nations.

Le 5 mai 2018, une plaque gravée en leur mémoire a été dévoilée à La Gautrie, perpétuant le souvenir.

La famille Rosenthal arrive de Hongrie à Paris en 1937, fuyant l'antisémitisme. Raflé le 19 août 1941, le père est interné à Drancy puis déporté à Auschwitz le 13 septembre 1942 par le convoi n°32. Son épouse reste seule avec leurs quatre enfants, Marthe, André, François et Jacqueline. Elle décide de confier les trois aînés à l'OSE, l'Œuvre de secours aux enfants, une association juive. Conduits à La Prévrière, près de Pouancé en Maine-et-Loire, Marthe est en pension dans une ferme tandis qu'André et François sont hébergés chez un cafetier chez qui ils sont malheureux, effrayés par la présence des soldats allemands. Tous les soirs, on les envoie chercher du lait à la ferme voisine, La Gautrie, chez les Gaultier. François Rosenthal, alors âgé de 9 ans, les supplie de les accueillir chez eux.

**Jean Gaultier** est un héros de la Grande guerre, titulaire de la Croix de guerre, de la médaille militaire, de nombreuses décorations françaises et alliées. Bien après la guerre, il recevra la Légion d'honneur. C'est un homme sensible, altruiste, empreint de valeurs patriotiques. En plein accord avec **son épouse Joséphine**, et malgré les périls, ils accueillent François. André sera placé dans une autre ferme.

Le couple a déjà trois enfants, Marie, Yvonne et Jean. Quand les soldats allemands viennent à la ferme et les questionnent, on leur répond que François est le petit dernier. Aimé et protégé, François ne quitte pas la ferme où il restera trois ans.

La guerre terminée, les enfants Rosenthal retrouveront leur père, l'un des rares rescapés d'Auschwitz. Leur mère, arrêtée en décembre 1943 et déportée par le convoi n°64 à Auschwitz, n'est jamais revenue. François a eu l'immense chance de bénéficier du courage, de l'amour et de la générosité de **Joséphine et Jean Gaultier**.

Dans le village, tous ceux qui savaient et n'ont rien dit ont été exemplaires.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020,  
**plus de 4 100**  
Justes parmi Les Nations  
ont été reconnus  
pour la France  
  
**plus de 27 700**  
dans le monde



**76 000 déportés juifs :**  
sur les 320 000 environ  
qui vivaient en France en 1940,  
76 000, dont 11 400 enfants,  
ont été déportés.  
3 943 seulement  
sont revenus, mais parmi eux  
aucun enfant.

## LE COMITÉ FRANÇAIS POUR YAD VASHEM

Association loi 1901, créée en 1989, le Comité français pour Yad Vashem remplit plusieurs missions en soutien aux actions de Yad Vashem, Institut International pour la Mémoire de la Shoah, à Jérusalem.

**Le Comité œuvre pour la reconnaissance des « Justes parmi les Nations » de France** et travaille en partenariat avec les Instances locales, nationales et les élus pour faire connaître leur histoire et honorer leur mémoire. Il contribue également à la transmission de l'histoire de la Shoah, ainsi qu'à la recherche des noms des victimes assassinées et disparues.

Les actions du Comité reposent sur l'engagement et le travail de bénévoles, qui contribuent au bon fonctionnement et au développement de l'association. Il est représenté sur l'ensemble du territoire par des délégués régionaux, qui assurent notamment l'organisation des cérémonies de remise de médaille et l'animation du « **Réseau Villes et Villages des Justes de France** ».

Ce Réseau, initié dès 2010 au sein du Comité, a pour ambition de réunir les communes ayant nommé un lieu porteur de mémoire – rue, place, allée, jardin, square, stèle... – et d'aider celles qui veulent en ériger pour perpétuer le souvenir des « Justes parmi les Nations », ces femmes et ces hommes qui, au cours de la seconde guerre mondiale, au péril de leur vie, ont sauvé des Juifs en s'opposant aux persécutions antisémites.

Ces communes développent des actions mémorielles et pédagogiques pour faire connaître l'histoire de leurs Justes et transmettre aux jeunes générations les valeurs de solidarité, de courage et d'humanité portées par ces héros ordinaires. Dans les situations les plus dramatiques, ils ont prouvé que l'être humain peut s'opposer au pire.



**COMITÉ FRANÇAIS  
POUR YAD VASHEM**

33 rue Navier 75017 Paris  
Tél: 01 47 20 99 57

[www.yadvashem-france.org](http://www.yadvashem-france.org)



Avec le soutien de la:

**Fondation  
pour la  
Mémoire  
de la  
Shoah**